



Décision du 04 novembre 2022

**portant inscription sur la liste des candidats admis à la 2ème phase de sélection
des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale
(en référence de l'article 11-1 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008)**

Session septembre 2022

SPÉCIALITÉ AUTO-ENGINS BLINDÉS (AEB)

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 04 novembre 2022,

Les dix (10) candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont déclarés admis :

Vol	N° candidature	Nom	Prénom
1	1234863	BARONE	Cyril
2	1234891	CICÉ	Stanislas
3	1234866	BROSSIER	Loïc
4	1234855	AHMED	Rachid
5	1234887	PAIE	Hiurai
6	1234726	MONFLIER	Jérémy
7	1234745	BACO	Mickael
8	1234710	ANGAMA	Damien
9	1234860	BOCQUILLON	Hugo
10	1234878	SCHNELL	Robin

Issy-les-Moulineaux, le 04 novembre 2022

Le colonel Guilhem PHOCAS
sous-directeur des compétences

ORIGINAL SIGNÉ